



Compte-rendu du CSAL du 22/01/24 (2ème convocation)

La CGT Finances Publiques, Solidaires Finances Publiques et FO DGFIP ayant décidé de boycotter la première convocation pour montrer notre désaccord concernant le PLF 2024 emplois à la DGFIP (voir le communiqué intersyndical du 09/01/24), celui-ci a fait l'objet d'une nouvelle convocation. Vous trouverez donc ci-dessous une synthèse des discussions que nous avons pu avoir lors de celle-ci, qui s'est déroulée comme la plupart de nos instances paritaires à la fois en présentiel et en audio/visio.

L'ordre du jour était le suivant :

- Adoption du règlement intérieur,
- PLF 2024 emplois, pour avis
- Questions diverses

Notre déclaration Liminaire :

Avant de débiter ce CSAL nous nous devons de revenir sur l'actualité médiatique et judiciaire de notre direction, ou plus exactement de notre ex-directeur général.

En effet, nous avons découvert le 12 janvier dernier que le Directeur Général changeait d'étage pour occuper le poste de directeur de cabinet de Bruno Le Maire.

Une promotion politique sans doute pour « ce grand commis de l'Etat », comme certains aiment à présenter les hauts fonctionnaires. Un grand commis qui s'est manifestement distingué en sa qualité de conseiller fiscal ou plutôt de conseiller en contournement fiscal et social au profit du PSG.

C'est ce même homme qui, dans un rôle de composition digne de la comedia del arte, claquait la porte des négociations indemnitaires en décembre dernier, prétextant avoir été outré par un tract syndical, alors qu'il savait sans doute déjà qu'il quitterait son poste et après avoir proposé royalement aux agents des finances publiques 3 points d'ACF, soit 46 centimes bruts d'augmentation par jour.

En fait, du gouvernement jusqu'aux hauts fonctionnaires on nous rebat les oreilles sur les valeurs républicaines et le principe d'égalité des citoyens mais qu'en est-il vraiment ?

À la CGT Finances Publiques, nous sommes attachés à l'égalité de traitement devant l'impôt et à la lutte contre la fraude fiscale.

Force est de constater que ce principe serait adaptable par les Ministres et Directeurs selon la « qualité » du contribuable, selon sa classe et son rang pour être précis.

On n'ose imaginer ce qu'il adviendrait d'un agent des Finances Publiques « de base » qui s'aventurerait sur le terrain du conseil en contournement fiscal... Une promotion sans doute à n'en pas douter !

La période regorge en effet de « modèles » :

– Un Ministre convaincu de conflit d'intérêts... mais à l'insu de son plein gré comme le cycliste Richard Virenque en matière de dopage.

– Un secrétaire général de la Présidence mis en examen pour conflit d'intérêts et qui reste en poste.

– Une Ministre de l'Éducation Nationale qui ment sciemment et inscrit ses enfants dans une école catholique traditionaliste qui bafoue les principes républicains... Cette même Ministre qui manifestement respecte les citoyens et ne les prend pas pour n'importe qui en déclarant : « je n'ai pas menti mais la réalité ne me donne pas raison » !

Jusqu'au Président de la République qui, lors de sa très longue conférence de presse, ose nous dire (à la 22^e minute et 30

secondes) : « j'ai rouvert des trésoreries »... alors que sous son mandat elles ont toutes fermé !

Mais à les entendre tous, ce seraient eux les garants des valeurs républicaines...

On est bel et bien dans le monde d'Orwell et du Ministère de la Vérité qui était en fait celui du mensonge et de la propagande.

À ce titre il faut bien décrypter le discours du Président et nous découvrons alors ce que ce gouvernement au service du capital nous prépare :

– Pour les fonctionnaires, l'enterrement du statut (présenté comme un carcan et une rente), et l'instauration de la rémunération au mérite individualisé.

– Une nouvelle remise en cause des droits des chômeurs.

– Une nouvelle réduction des droits des salariés avec une seconde vague, après les ordonnances Macron de 2017, de mise en pièces du code du travail.

– Une augmentation sans précédent du budget militaire au détriment des budgets sociaux.

Et tout cela avec un président et un gouvernement minoritaire qui ne cessent d'user de l'article 49.3 (23 fois en 18 mois) pour faire passer leurs projets dans un abaissement continu du rôle du parlement et de la démocratie parlementaire.

La situation politique du pays, et même si comparaison n'est pas raison, a un parfum des années 30 : affairisme, reculs démocratiques, remises en cause de libertés publiques, logique du bouc émissaire, loi immigration qui retranscrit des pans entiers du programme du rassemblement national.

*En ce qui concerne ce CSAL emplois, au sein de la DISI Sud-Ouest, le PLF 2024 se traduit par la création de 7 emplois qualifiés (3 IDIV CN et 4 A). Face aux nouvelles missions et aux ambitions du COM, on ne peut s'en satisfaire : seulement quatre agents A, **et aucun agent B ou C**, pour l'ensemble de la DISI Sud-Ouest !*

*De plus, ces 7 créations d'emplois et 9 opérations de transferts ou transformations de qualification ne peuvent faire oublier la situation très préoccupante des effectifs. **La DISI Sud-Ouest compte 57 vacances d'emplois sur 530 emplois implantés, soit 10,75 % de son effectif !***

Au vu des besoins existants, les créations d'emplois annoncées ne peuvent prétendre constituer les renforts nécessaires.

Au vu des nouvelles missions elles ne seront pas à la hauteur de la charge de travail.

Réponses de la Direction aux liminaires :

La directrice ne se prononce pas sur la politique générale.

Concernant le PLF 2024, même si ce n'est pas suffisant, il y a un engagement de faire une pause en 2025 avec une mise en avant de transferts de missions et une transformation conduite avec des outils informatiques qui vont conduire à une simplification du travail.

Concernant les emplois dans l'informatique, on est dans une vague de recrutement importante et la DGFIP déploie des efforts importants pour la rendre attractive.

Concernant la rémunération, elle prend note de nos inquiétudes concernant la rémunération des contractuels par rapport aux agents de la DGFIP et de la prime au mérite, elle fera remonter les sujets au SSI.

Elle nous annonce la tenue d'un dialogue de performance à Bordeaux avec Tomasz Blanc le 12 mars avec la possibilité d'une rencontre avec les OS.

1 – Adoption du règlement intérieur :

Le règlement intérieur, **que nous attendions déjà depuis 1 an**, et pour lequel nous avons déjà voté CONTRE à l'unanimité avec les autres OS lors du CSAL du 22 décembre 2023, a de nouveau été rejeté par l'ensemble des OS car nos propositions d'amendement faites lors de la FS du 8 décembre 2023 n'ont pas été retenues, la direction renvoyant celles-ci à une future « circulaire nationale » et maintenant le RI en l'état.

2 – PLF 2024 Emplois :

La directrice nous informe que pour la DISI SO les agents B et C diminuent au profit des A et que la population est vieillissante avec les + de 50 ans qui représentent 60 % des effectifs. Il va y avoir d'important départ à la retraite après 60 ans. Il y a une volonté de favoriser la promotion des cadres en les encourageant à passer des concours.

Les PAU et programmeurs représentent 50 % des effectifs et les missions d'assistance 36 %

Le taux de féminisation est de 26 % dont la moitié sur des missions d'assistance.

Le taux d'encadrement est de 6 %. (29 cadres)

Au sein de la DISI Sud-Ouest, le PLF 2024 se traduit par la création de 7 emplois qualifiés (3 IDIV CN et 4 A)

Par ailleurs, la transformation de 9 emplois (1 A+, 2 B et 6 C) au titre du repyramidage permettent d'autofinancer les emplois de 1 IDIV CN Expert, 5 A et 3 B.

Variations des emplois

IDIV CN	A	B	C	Total créations
+3	+9	+1	-6	7

Transformations et repyramidage :

Au titre du PLF 2024, ce sont 9 opérations qui sont proposées pour la DISI Sud-Ouest :

- 1 IDIV CN PSE Bordeaux	⇒	+ 1 IDIV CN EXPERT PSE Bordeaux
- 1 C Dactylo Poitiers	⇒	+ 1 A Analyste Bordeaux
- 1 B Programmeur Limoges	⇒	+ 1 A Analyste Poitiers
- 1 C Dactylo Poitiers	⇒	+ 1 A Analyste Niort
- 1 C Admin Bordeaux	⇒	+ 1 A Analyste Bordeaux
- 1 B Programmeur Limoges	⇒	+ 1 A Administratif Toulouse
- 1 C PAU Toulouse	⇒	+ 1 B PAU Toulouse (promotion)
- 1 C Admin Poitiers	⇒	+ 1 B PROG Poitiers
- 1 C DAC Poitiers	⇒	+ 1 B PROG Bordeaux

Régularisations de surnombres

2 régularisations de surnombres sont effectuées :

– création d'un emploi de A PSE à Toulouse

– création d'un emploi de A Analyste à La Rochelle (CID 17)

Transformation de qualification :

- 1 IDIV CN ANALYSTE Toulouse	⇒	+ 1 IDIV CN CHEF DE PROJET Toulouse
- 1 A CHEF D'EXPLOITATION Poitiers	⇒	+ 1 A PSE Poitiers

Conclusion :

- DISI SIEGE : 2 vacances qui devraient être comblées au 01/04/2024 (1 C Adm au 01/02/2024 et 1 A Adm au 01/04/2024)
- ESI de Bordeaux : **19 vacances** (5 arrivées de contractuels et 5 stagiaires sur le 1er semestre 2024)
- ESI de Limoges : **9 vacances** (aucun recrutement et 2 stagiaires sur le 1er semestre 2024)
- ESI de Poitiers : **22 vacances** (2 arrivées de contractuels et 5 stagiaires sur le 1er semestre 2024)
- ESI de Toulouse : **5 vacances** (1 arrivée de contractuel et 1 stagiaire sur le 1er semestre 2024)

La directrice nous informe que 2 poste de B PROG à Limoges seront des postes ouverts à la prime d'attractivité.

VOTE sur les emplois : CONTRE (toutes les OS)

La CGT ne peut se réjouir de ce chiffre positif !! derrière c'est une réalité négative pour les agents avec 57 vacances d'emplois à la DISI SO que la DGFIP essaie de combler à coup d'arrivées de contractuels qui ne restent pas et qu'il faut sans arrêt former. Ce que veut la CGT c'est de véritables créations d'emplois.

3 – Questions diverses :

- La CGT demande si le B PAU qui est parti au 01/01/24 d'Albi sera remplacé. La direction nous confirme que le poste est ouvert à la mutation pour 2024.

- La CGT demande si pour un repas remboursé par ticket restaurant de 12 € par le centre de formation M2i de Paris, qui n'a pas de cantine interne ni d'accord avec un restaurant, au lieu des 20 € auxquels peut prétendre un agent ne disposant pas d'un restaurant administratif à proximité, le supplément de 8 € peut être pris en charge par la DISI.

Mme Gambade nous dit qu'il faut que les collègues indiquent dans FDD cette situation pour que le complément soit pris en charge.

- Nous apprenons qu'il va y avoir une restriction de congés pendant les JO du 15 juillet au 15 août. La Directrice indique la crainte de la DGFIP d'une augmentation des attaques informatiques sur les systèmes de l'État, elle souhaite donc maintenir la continuité de service, en particulier au sein de l'équipe CEISAC, avec la construction d'un plan de congés sur la période de juillet à août qui s'appliquera également à Poitiers sur la zone 4 et la gestion de la zone 3.

La CGT est sceptique et ne veut pas que les JO soient un prétexte à ce qu'une situation exceptionnelle devienne une généralité. Nous serons vigilants sur le sujet.

Vos élus CGT en CTL :

- Laurent Bancon, ESI Bordeaux
- Béatrice Boisson, ESI Poitiers
- Thomas Rafier, ESI Bordeaux
- Richard Bordonneau, ESI Bordeaux

Pour nous contacter : cgt.disi-sud-ouest@dgfip.finances.gouv.fr

Retrouvez nos publications sur notre site Internet :

<https://disi-sudouest.cgtfinancespubliques.fr/>

ou en flashant ce QR Code :



Bulletin d'adhésion

la cgt FINANCES PUBLIQUES

LE TRAVAIL A PLUSIEURS VISAGES
LA CGT A LE VÔTRE

SYNDIQUEZ VOUS

la cgt SUR LES OS FINANCES PUBLIQUES

SECTION :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

N° DGFIP : Grade : Échelon :

Quotité travail : Temps complet ou Temps partiel : %